

■ **Primserrres S.A.**, à Lonay, commerce de produits maraîchers et agricoles (FOSC du 14.08.2000, p. 5527). Selon contrat de fusion du 10 décembre 2002 et bilan au 30 juin 2002, la société reprend à titre universel et sans liquidation, au sens de l'art. 748 CO, l'actif (CHF 1'241'999.41) et le passif (CHF 959'213.75), soit un actif net de CHF 282'785.66, de la société Frutta SA, à Lonay. La fusion a lieu sans augmentation du capital-actions dans la mesure où la société absorbante détient toutes les actions de la société absorbée.  
Journal no 12088 du 13.12.2002  
(00780776 / CH-550.0.078.597-0)